FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT
(directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital
Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière
Guide DGOS sur la convergence des SI des GHT

Fonctions (profil proposé)

DIRECTEUR/ DIRECTRICE DELEGUE(E) des Centres Hospitaliers de Morez et de Champagnole – Jura (39) (direction commune)

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

Cotation PF : 2,6 CN / 2,7 HC + 0.2 multi sites

Centre Hospitalier Intercommunal Jura Sud (siège de la direction commune)
Situé à Lons-le-Saunier à 1h de Dijon ou de Besançon, 1h30 de Lyon, 1h45 de Genève.

Adresse : 55 rue du Dr Jean Michel – CS 50364 – 39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex

Personne à contacter :
Monsieur le Directeur
Tél : 03.84.35.60.01
direction.generale@hopitaux-jura.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

La Communauté Hospitalière de Territoire Jura Sud (CHT JS) comprend les Centres Hospitaliers du Jura Sud, de Saint-Claude (10 000 hab.) et de Morez. Le Centre Hospitalier intercommunal du Jura Sud (CHI JS) correspond originellement au CH de Lons le Saunier (17 000 hab.), de Champagnole (7 900 hab.) et au CHI d'Orgelet – Arinthod – Saint-Julien.
Sur l'ensemble du territoire de la CHT JS, les établissements sanitaires sont les suivants :

- Le Centre Hospitalier intercommunal du Jura Sud (CHI JS) établissement support du GHT du Jura (CH de Lons le Saunier, Champagnole, Orgelet, les EHPAD de St Julien et Arinthod, 950 lits, environ 1500 agents et 150 médecins)
- Le CH de St Claude (216 lits, 420 agents et 32 médecins)
- Le CH de Morez (140 lits, environ 110 agents et 8 médecins)
- La Clinique du Jura à Lons le Saunier

Auxquels s'ajoutent, sur l'ensemble du territoire du groupement hospitalier de territoire (GHT) du Jura, le CH d'Arbois, le CH de Poligny, le CH de Salins les Bains fusionnés en janvier 2017 pour former le Centre hospitalier intercommunal du pays du Revermont (CHIPRE).
La convention constitutive du GHT du Jura regroupant l'ensemble de ces établissements a été signée le 30/06/2016 et approuvée par l'ARS

Le centre hospitalier intercommunal Jura Sud (CHI JS)

Il dispose d'un budget principal (106 065 340 €) et de 5 budgets annexes.
le CHIJS est organisé en 7 pôles médicaux et médico-techniques
- le pôle Médecine Oncologie Pathologies Chroniques
- le pôle Anesthésie Chirurgie

- le pôle Femme Mère et Enfant
- le pôle Urgences Réanimation
- le pôle Médical Gériatrique
- le pôle Hébergement Personnes Agées
- le pôle Support Médical et Médico-technique

Le centre hospitalier "Léon Bérard" de MOREZ
Médecine, Soins de suite et de réadaptation (SSR), EHPAD, CNP, Antenne SMUR
Le centre hospitalier "Louis Jaillon" de SAINT-CLAUDE
Médecine Chirurgie ambulatoire et CPPP
Soins de suite et de rééducation (SSR), Unité de long séjour (USLD), EHPAD
Urgences, antenne SMUR

Identification du poste
Position dans l'organigramme de direction
Liaison hiérarchique :
Directeur des CH Juras Sud, Morez et Saint-Claude

Liaisons fonctionnelles :
L'ensemble des directions fonctionnelles des établissements de la direction commune et la direction du CHI du Pays de Revermont

Définition générale de la fonction :
Sous l'autorité du chef d'établissement, le (la) directeur (trice) adjoint (e)délégué(e) du Centre des Centres Hospitaliers de Morez et Champagnole, dirige ces établissements en autonomie.

Activités
Membre de l'équipe de direction commune, il participe aux comités de direction hebdomadaire, est associé aux réflexions stratégiques du CHIJS partage ses dossiers en cours avec l'équipe.
Le directeur délégué de site élabore les orientations stratégiques qu'il soumet au chef d'établissement et en assure la mise en œuvre dans les établissements dont il a la responsabilité.
Il élabore et met en œuvre les projets d'établissement.
Il est responsable du management opérationnel et assure le suivi financier, la gestion administrative, l'animation et le pilotage des ressources humaines.
Il veille au développement continu de la qualité des prestations au profit des patients et résidents.
Il assure les relations avec les partenaires et les instances publiques du territoire et développe toutes les actions visant à améliorer l'offre de soins de proximité, à renforcer le positionnement des établissements sur leurs territoires respectifs.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :
- mise en œuvre de l'autorisation d'hôpital de proximité
- négociation du CPOM médico-social
- projet social en lien avec celui des Hôpitaux du Jura

Savoir-faire requis
Mobiliser, animer et fédérer les équipes autour des valeurs qui sous-tendent les projets.
Participer à la mise en œuvre de la politique RH territoriale
Promouvoir la dynamique qualité dans une exigence du meilleur service rendu aux usagers.
Impulser la cohérence interne et les actions visant l'amélioration de la qualité de vie au travail dans le management des équipes.
Utiliser les outils de pilotage budgétaires, financiers et d'activité dans une logique d'efficience.
Assurer une gestion rigoureuse des établissements afin d'en garantir le bon fonctionnement.

Contraintes et avantages liés au poste :

- Multiplicité des interlocuteurs et des relations de travail
- Gestion de l'urgence
- Technicité des dossiers
- Déplacements fréquents sur la direction commune
- Participation aux astreintes de direction